



AVIS DE CONVOCATION

RÉUNION DU COMITÉ DE L'ÉDUCATION AUTOCHTONE

Date :	le 18 janvier 2022	
Lieu :	Par vidéoconférence	
Heure :	15 h	Séance de partage et de sensibilisation à la culture autochtone (suivre ce lien)
	16 h	Réunion en séance publique : tous (suivre ce lien)

SONT CONVOQUÉS

Membres du Conseil :	C. Stitt <i>Lanark, Renfrew, Canton South-Algonquin</i> D. M. Chartrand <i>Orléans, Beacon Hill, Cyrville</i> D. Dubuc <i>Stormont, Dundas, Glengarry</i>	
Parents de la communauté autochtone :	M. O'Bonsawin C. Sauvé	
Élèves de la communauté autochtone :	V. Henry Y. Robichaud	
Membres observateurs :	J. Leblanc, représentant des institutions postsecondaires (Université St-Paul) C. Hutt, directrice de l'é.é.p. Le Prélude M. Clouthier, directrice de l'é.é.s.p. L'Équinoxe	
Membres d'office :	J. Marcil (présidente du Conseil) <i>Kanata-Nord, West Carleton-March, Baie, Collège, Knoxdale-Merivale, Kitchissippi</i>	S. Ouled Ali (vice-présidente du Conseil) <i>Barrhaven, Stittsville-Kanata-Ouest, Osgoode, Rideau-Goulburn, Gloucester-Nepean Sud, Kanata-Sud</i>

INVITÉS

Représentant de la communauté : Nation Métisse de l'Ontario :	R. Laurin
Représentant de la communauté : Abénakis d'Odanak :	A. O'Bonsawin

PERSONNEL ADMINISTRATIF EN APPUI

Secrétaire du Comité :	A. H. Aïdouni
Direction du service éducatif :	D. Vielleuse
Conseiller pédagogique :	J. Cyr
Invités :	C.C. Bouchard, R. Legault-Bouchard, G. Levesque
Secrétaire de séance :	M. Morice

VIDÉOCONFÉRENCE

En cas de problèmes techniques, veuillez communiquer avec Marion Morice à marion.morice@cepeo.on.ca.

La directrice de l'éducation et secrétaire-trésorière,
Sylvie C.R. Tremblay



**ORDRE DU JOUR
COMITÉ DE L'ÉDUCATION AUTOCHTONE (CEDAU)
LE 18 JANVIER 2022**

1. Ouverture de la réunion et appel nominal

1.1. Absences autorisées

Reconnaissance du territoire autochtone

Nous voulons commencer en soulignant que les terres sur lesquelles nous sommes réunis font partie du territoire traditionnel non cédé du peuple anishinabe algonquin.

2. Élection de la présidence

3. Adoption de l'ordre du jour

3.1. Déclaration de conflits d'intérêts

4. Adoption des procès-verbaux

4.1. Réunion du CEDAU du 2 novembre 2021 **1-4**

5. Suivis et questions découlant des procès-verbaux

6. Points de consultation

6.1. Profil de sortie de l'apprenant du CEPEO **5-18**

6.2. Plan de l'éducation autochtone 2021-2022 **19-31**

6.3. Fêtes religieuses et journées systémiques **32-47**

7. Points de recommandation au Conseil

7.1. Nomination de membres externes au Comité de l'éducation autochtone **48-49**

7.2. Nomination d'un représentant ou d'une représentante au Comité consultatif en équité et droits de la personne **50-51**

8. Points d'information

9. Questions des membres

10. Rétroaction sur la réunion

11. Levée de la réunion



**PROCÈS-VERBAL
RÉUNION DU COMITÉ DE L'ÉDUCATION AUTOCHTONE (CEDAU)
LE 2 NOVEMBRE 2021**

TENUE EN VIDÉOCONFÉRENCE

1. Ouverture de la réunion et appel nominal

La présidence déclare la réunion ouverte à 16 h 13 et procède à l'appel nominal.

Sont présentes ou présents :

Présidence :	C. Stitt
Conseillères et conseillers scolaires :	S. Ouled Ali, M. Roy
Représentant des institutions postsecondaires :	J. Leblanc
Parent :	D. Lussier-Meek
Secrétaire du Comité :	A.H. Aïdouni
Direction du Service éducatif :	D. Vielleuse
Conseiller pédagogique :	J. Cyr
Secrétaire de séance :	A. Deveau

Sont absentes ou absents :

Membres de la communauté autochtone :	I. Dallaire, F. Payer
Représentants des institutions postsecondaires :	G. Joly, J. Osborne
Élève :	C. Sanger-Morris
Représentante de l'association des directions et des directions adjointes des écoles franco-ontariennes (ADFO) :	C. Hutt

1.1. Absences autorisées

Francine Payer, Isabelle Dallaire, Gail Joly et Jesse Osborne ont signalé leur absence au préalable.

RECOMMANDATION 1

Le conseiller Roy, appuyé par la conseillère Ouled Ali, propose

QUE F. Payer, I. Dallaire, G. Joly et J. Osborne soient autorisés à s'absenter de la réunion du CEDAU du 2 novembre 2021.

Adoptée

La présidente procède à la reconnaissance du territoire autochtone.

2. Adoption de l'ordre du jour

RECOMMANDATION 2

La conseillère Ouled Ali, appuyée par le conseiller Roy, propose

QUE soit adopté l'ordre du jour de la réunion du CEDAU du 2 novembre 2021, tel que présenté.

Adoptée

2.1. Déclaration de conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêt n'est souligné.

3. Adoption des procès-verbaux

3.1. Réunion du CEDAU du 4 mai 2021

Le nom de J. Leblanc devrait figurer sous la rubrique des représentants des institutions postsecondaires.

RECOMMANDATION 3

J. Leblanc, appuyé par la conseillère Ouled Ali, propose

QUE soit adopté le procès-verbal de la réunion du CEDAU du 4 mai 2021, tel que modifié.

Adoptée

4. Suivis et questions découlant des procès-verbaux

Sans objet

5. Points de consultation

5.1. Profil de sortie de l'apprenant du CEPEO

La présidente recommande de reporter la consultation en raison de l'absence de la majorité des membres de la communauté.

RECOMMANDATION 4

J. Leblanc, appuyé par le conseiller Roy, propose

QUE soit reporté le point 5.1 Profil de sortie de l'apprenant du CEPEO à la prochaine réunion du Comité de l'éducation autochtone.

Adoptée

5.2. Priorités du Plan d'action d'éducation autochtone 2021-2022 du CEPEO

La présidente recommande de reporter la consultation en raison de l'absence de la majorité des membres de la communauté.

RECOMMANDATION 5

Le conseiller Roy, appuyé par la conseillère Ouled Ali, propose

QUE soit reporté le point 5.2 Priorités du Plan d'action d'éducation autochtone 2021-2022 du CEPEO à la prochaine réunion du Comité de l'éducation autochtone.

Adoptée

5.3. Fêtes religieuses et bonification du programme de journées systémiques

La présidente recommande de reporter la consultation en raison de l'absence de la majorité des membres de la communauté.

RECOMMANDATION 6

Le conseiller Roy, appuyé par la conseillère Ouled Ali, propose

QUE soit reporté le point 5.3 Fêtes religieuses et bonification du programme de journées systémiques à la prochaine réunion du Comité de l'éducation autochtone.

Adoptée

6. Points d'information

La présidente mentionne avoir assisté à une réunion ministérielle le 27 octobre dernier lors de laquelle les discussions ont porté notamment sur la révision des accords politiques pour l'année scolaire 2021-2022.

7. Questions des membres

Sans objet

8. Rétroaction sur la réunion

Suite à une question de K. Tanguay, le surintendant Aïdouni précise qu'en raison de l'impossibilité de consulter les membres du Comité qui sont membres de la communauté autochtone ce soir sur les sujets importants à l'ordre du jour, le report de la matière est importante afin de s'assurer que tous les partenaires soient présents.

9. Levée de la réunion

RECOMMANDATION 7

Le conseiller Roy, appuyé par la conseillère Ouled Ali, propose

QUE soit levée la réunion du CEDAU du 2 novembre 2021 à 16 h 25.

Adoptée

La présidente

Le secrétaire du Comité

C. Stitt

A.H. Aïdouni

**Renvoi : Réunion du CEDAU
le 18 janvier 2022**



DESTINATAIRES :	Membres du Comité de l'éducation autochtone
EXPÉDITRICE :	Sylvie C.R. Tremblay Directrice de l'éducation et secrétaire-trésorière
PRÉPARÉ PAR :	Christian-Charle Bouchard Surintendant de l'éducation
OBJET :	Profil de sortie de l'apprenant

MISE EN CONTEXTE

Dans le cadre du plan annuel 2021-2022, la gestion a identifié plusieurs projets structurants. Un projet structurant est une stratégie englobante qui :

- dirige l'amélioration et la transformation de nos pratiques, nos structures et nos processus;
- prévoit les priorités d'action dans un domaine spécifique;
- vise l'atteinte de résultats ambitieux.

Un des projets structurants consiste à développer un Profil de sortie de l'élève et de l'apprenant au CEPEO.

RÉSULTAT ANTICIPÉ

Obtenir la rétroaction des membres du Comité de l'éducation autochtone sur les priorités incontournables qui devraient faire partie du nouveau profil de sortie de l'apprenant.

ÉTAT DE LA QUESTION

L'intention de ce projet est d'identifier les compétences que chaque élève développera au cours de son cheminement scolaire au sein des écoles du CEPEO.

Le profil de sortie de l'élève deviendra la marque de commerce pédagogique du CEPEO. C'est la garantie que nous offrons aux élèves et aux parents quant au bagage de compétences (savoir, savoir-faire, savoir-être et savoir-être ensemble) que chaque élève pourra développer en fréquentant nos écoles.

Afin de pouvoir élaborer le profil, plusieurs groupes seront consultés, incluant les élèves, le personnel, les parents ainsi que le Conseil et ses comités.

RECOMMANDATION

QUE soit reçu le rapport SUR21-45 portant sur le profil de sortie de l'apprenant, présenté à la réunion du CEDAU du 18 janvier 2022.

ANNEXE

- Présentation sur le profil de sortie de l'apprenant



Conseil des
écoles publiques
de l'Est de l'Ontario



Profil de sortie de l'apprenant

Session de consultation auprès des membres du CÉDAU
le 18 janvier 2022

007



bienveillance



excellence



innovation



plurisme

Conseil des
écoles publiques
de l'Est de l'Ontario



Intention : Profil de sortie

- **engage** nos élèves dans leur apprentissage et leur itinéraire d'études
- présente et clarifie les **compétences** que chaque élève développera au cours de son **cheminement scolaire** au CEPEO
- devient la **promesse-client** que nous offrons aux élèves et aux parents
- sert de **levier** pour définir notre **vision pédagogique**

Fondements

- **recherches probantes, validées et récentes** en éducation et dans des domaines connexes qui se penchent sur les besoins présents et futurs des apprenants

Principes - Le profil de sortie est :

- inclusif, accessible et s'adresse à **tous** les apprenants du CEPEO
- porteur des valeurs du CEPEO
- actuel, innovant et ouvert sur l'avenir
- rédigé dans un langage accessible



Plan stratégique 20-25

Vision : Créateur d'opportunités accessibles et équitables

Mission : Favoriser l'épanouissement de chaque apprenant dans un milieu pluraliste pour contribuer au développement durable de notre communauté francophone

AXE 1 : Excellence et innovation - Apprentissage en profondeur et durable

AXE 2 : Bienveillance - Bien-être ensemble

AXE 3 : Pluralisme - Engagement francophone et citoyen



Valeurs du CEPEO : Bienveillance, Excellence, Innovation, Pluralisme

Activité de réflexion

Quelles devraient être nos promesses envers nos élèves et leurs parents, tuteurs, tutrices ?

À la fin de son secondaire, l'élève est ...

À la fin de son secondaire, l'élève a acquis...

[Lien pour l'activité](#)

Consultation sur les thèmes

Questions pour guider notre échange

- Quels thèmes sont essentiels ?
- Quel est leur degré d'importance pour vous ?
- Y a-t-il d'autres thèmes à considérer ?

Thèmes inspirés de l'apprentissage en profondeur

- Utiliser ses connaissances, compétences, habiletés et ressources
- Communiquer efficacement
- Exprimer ses pensées, ses idées, ses opinions
- Prendre des risques
- Être créatif et innovant
- Laisser une empreinte positive et responsable
- Connaître ses propres forces et intérêts



Thèmes inspirés du bien-être ensemble

- Saines habitudes de vie
- Demander de l'aide au besoin
- Connaître les ressources disponibles
- Acquisition d'une conscience de soi : identité, sentiment d'appartenance
- Se fixer des buts et les accomplir
- Exprimer ses émotions et comprendre celles des autres
- Pratiquer la gratitude et la compassion
- Être résilient

Thèmes inspirés de l'engagement francophone et citoyen

- Être un citoyen du monde
- Être conscient de son empreinte environnementale
- Être conscient de son empreinte numérique
- Contribuer à sa communauté
- Reconnaissance de sa valeur et de la valeur des autres
- Capacité de se questionner, de se remettre en question
- Valorisation des diverses composantes de son identité
- Fierté francophone et engagement francophone

FORMULAIRE

016



bienveillance



excellence



innovation



plurilisme

Conseil des
écoles publiques
de l'Est de l'Ontario



Consultations

Élèves

Sondage à un échantillon représentatif de X élèves

Groupe focus d'élèves ayant signalé leur intérêt

Membres du Sénat des élèves (x2)

Autres comités d'élèves

Parents

Comité de participation des parents

Comité de l'éducation autochtone

Comité consultatif pour l'enfance en difficulté

Comité consultatif en équité et droit de la personne

Personnel et membre du conseil

Conseillers et conseillères scolaires

Directions d'école (x2)

Personnel du service éducatif

Membres du personnel scolaire (représentativité des paliers et des régions)





DESTINATAIRES :	Membres du Comité de l'éducation autochtone
EXPÉDITRICE :	Sylvie C.R. Tremblay Directrice de l'éducation et secrétaire-trésorière
PRÉPARÉ PAR :	Amine H. Aïdouni Surintendant de l'éducation
OBJET :	Priorités du <i>Plan d'action d'éducation autochtone 2021-2022 du CEPEO</i>

MISE EN CONTEXTE

Le CEDAU a le mandat de :

- faire connaître les dossiers relatifs à la [Stratégie d'éducation autochtone de l'Ontario](#);
- recommander au Conseil les mesures que le Comité juge appropriées dans le but de valoriser, et d'améliorer le programme de l'éducation autochtone;
- mieux faire connaître les cultures Premières Nations, Métis et Inuit.

RÉSULTAT ANTICIPÉ

Obtenir la rétroaction des membres vis-à-vis des priorités identifiées dans le cadre du *Plan d'action de l'éducation autochtone 2021-2022*.

ÉTAT DE LA QUESTION

La *Stratégie d'éducation autochtone de l'Ontario* appuie les élèves métis, inuits et des Premières Nations afin qu'ils puissent atteindre leur plein potentiel.

Le *Plan d'action de l'éducation autochtone* du CEPEO qui vise à concrétiser les attentes de la *Stratégie d'éducation autochtone de l'Ontario*, se décline en quatre axes :

- AXE 1 - Appuyer les élèves
- AXE 2 - Appuyer les enseignants
- AXE 3 - Accroître l'engagement et la sensibilisation
- AXE 4 - Utilisation des données pour soutenir le rendement des élèves

Par l'entremise de son plan d'action, le conseil scolaire cible annuellement les actions et initiatives qui seront mises en place afin d'améliorer le bien-être et de créer des milieux d'apprentissage qui permettent aux élèves de s'épanouir et de réaliser leur plein potentiel.

Les membres trouveront en Annexe A la planification des priorités du *Plan d'action autochtone 2021-2022* du CEPEO.

INCIDENCES FINANCIÈRES

Sans objet

RECOMMANDATION

QUE soit reçu le rapport SUR21-47 portant sur les priorités du Plan d'action de l'éducation autochtone 2021-2022, présenté à la réunion du Comité de l'éducation autochtone du 18 janvier 2022.

ANNEXE

- Annexe A : Plan d'action de l'éducation autochtone 2021-2022

Plan d'action 2021-2022

Éducation autochtone

Comité de l'éducation autochtone (CEDAU)
Rencontre du 18 janvier 2022





Éducation autochtone

Plan d'action
2021-2022

BUT

« Cibler des ressources et des mesures de soutien pour améliorer la participation, l'apprentissage, le rendement et le bien-être des élèves des Premières Nations, Métis et Inuit. »

**AXE 1
SOUTENIR LES ÉLÈVES**

**AXE 2
SOUTENIR LE PERSONNEL SCOLAIRE**

**AXE 3
ACCROÎTRE L'ENGAGEMENT ET LA
SENSIBILISATION**

**AXE 4
UTILISER DES DONNÉES POUR SOUTENIR
LE RENDEMENT DES ÉLÈVES**

022

Zones d'impact :

- La participation
- L'apprentissage
- Le rendement
- Le bien-être

des élèves des Premières Nations, Métis et Inuit.

AXE 1

SOUTENIR LES ÉLÈVES

PRIORITÉS D'ACTION CEPEO 2021-2022

1

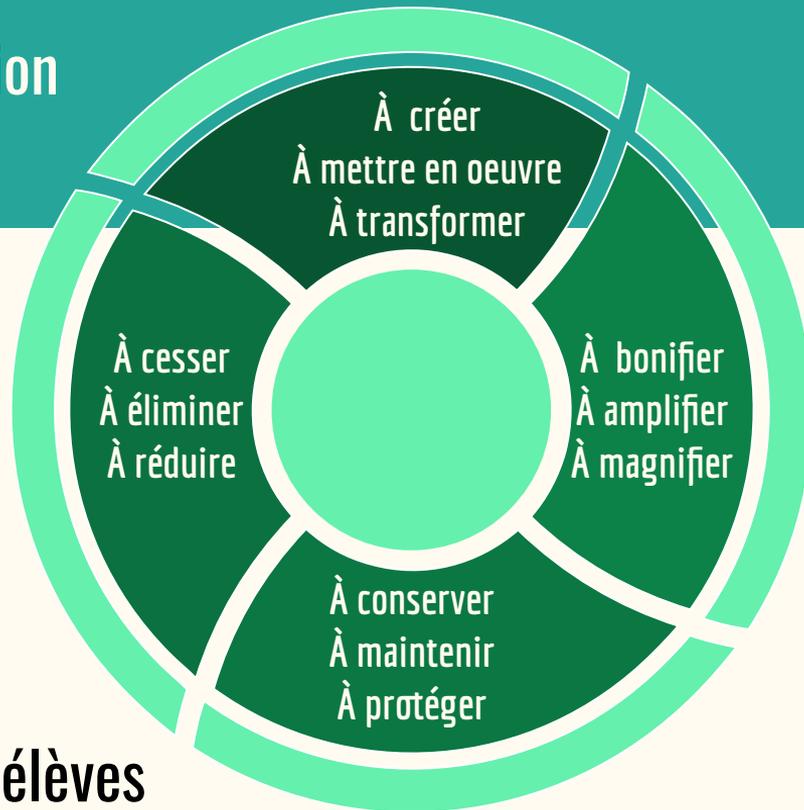
Mise en oeuvre de l'année 1 du Programme de spécialiste-coach en appui aux élèves autochtones ([PSC-EA](#)).

2

Axer le programme d'activités destiné aux élèves auto-identifiés sur des initiatives favorisant plus encore la voix de ces élèves.

Ex. Développer un projet de collaboration entre les élèves auto-identifiés et le sénat des élèves

Cadran de consultation



Axe 1 - Soutenir les élèves

[Cliquez ici pour remplir le formulaire](#)

Zones d'impact:

La participation

→ **L'apprentissage**

→ **Le rendement**

Le bien-être

des élèves des Premières Nations, Métis et Inuit.

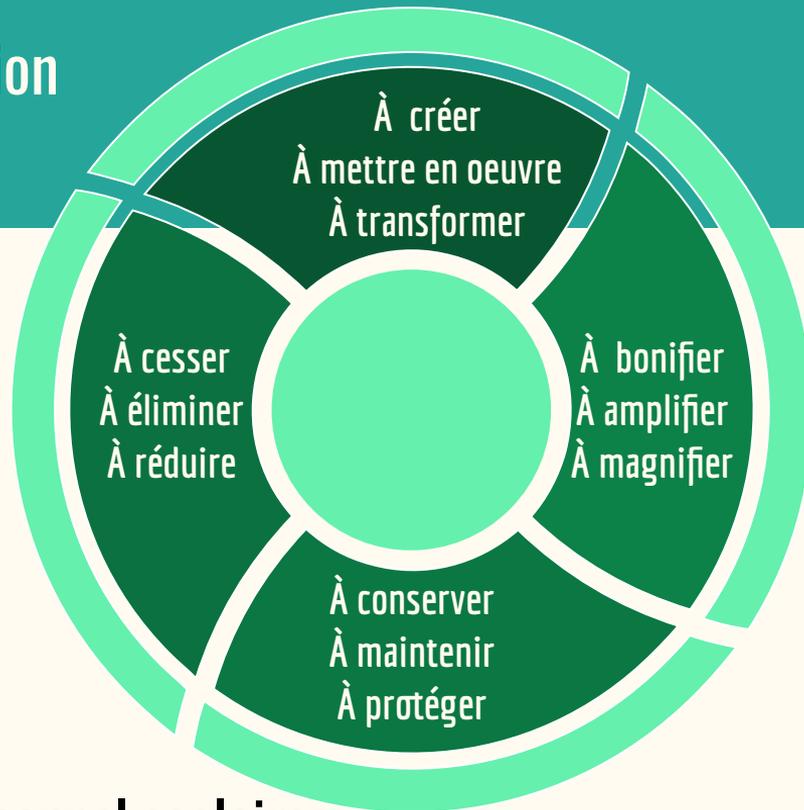
AXE 2

SOUTENIR LE PERSONNEL SCOLAIRE

PRIORITÉS D'ACTION CEPEO 2021-2022

- 1 Élaborer un [site web interne](#) destiné au personnel enseignant (M - 12) facilitant ainsi l'accès à des ressources pertinentes et authentiques.
- 2 Favoriser une pédagogie appropriée à la culture en offrant au personnel enseignant des guides pédagogiques intégrant le savoir, le savoir-faire et le savoir-être culturellement appropriés.
 - [Guide pédagogique - Semaine vérité et réconciliation 2021](#)
 - [Guide pédagogique - Semaine de reconnaissance des traités 2021](#)
- 3 Création d'un réseau virtuel offrant un espace sécuritaire et bienveillant permettant notamment des conversations sur les enjeux d'actualité touchant les communautés autochtones.
- 4 Offre de perfectionnement professionnel par le biais de la formation [Les 4 saisons de la réconciliation](#)

Cadran de consultation



Axe 2 - Soutenir le personnel scolaire

[Cliquez ici pour remplir le formulaire](#)

Zones d'impact :

La participation

- L'apprentissage
- Le rendement
- Le bien-être

des élèves des Premières Nations, Métis et Inuit.

AXE
3

ACCROÎTRE L'ENGAGEMENT ET LA SENSIBILISATION

PRIORITÉS D'ACTION CEPEO 2021-2022

1

Favoriser l'autochtonisation des différents volets du service éducatif et du service des communications en nourrissant des projets de collaboration. Exemples :

1. Marchons pour Chanie Wenjack!, Éducation autochtone et Sports-CEPEO
2. Dossier éco-responsable - Accompagnement du réseau des enseignants éco-responsable dans le but d'infuser les perspectives autochtones dans les stratégies d'enseignement en environnement.
3. Nourrir les réseaux sociaux du CEPEO en matière de contenu autochtone

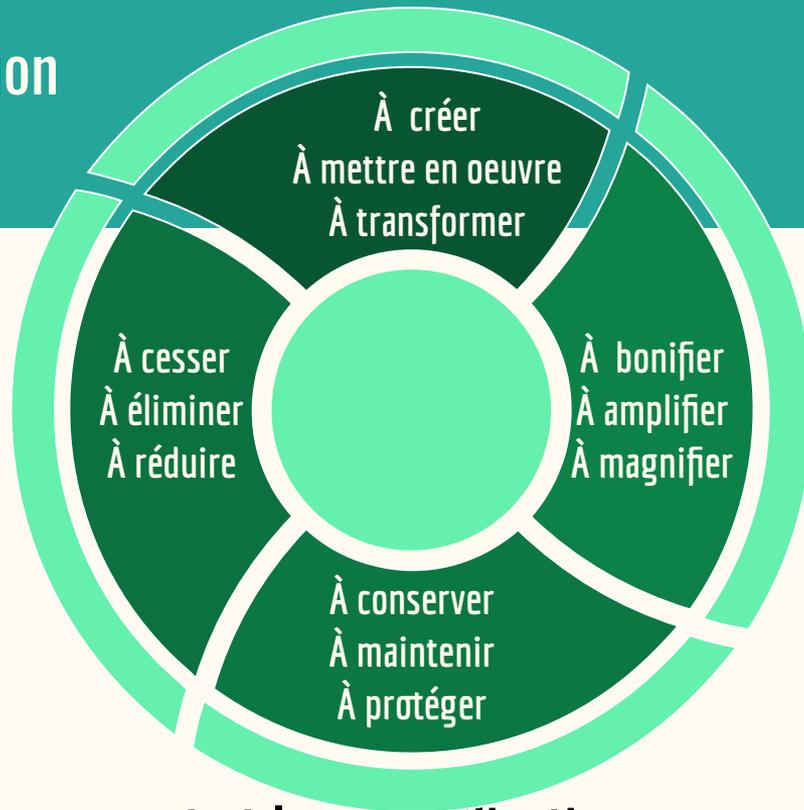
2

Renouer avec les familles, les organismes et les communautés autochtones par la visite d'organismes ciblées de la région d'Ottawa ainsi que de communautés avoisinantes (Kitigan Zibi, Pikwakanagan, Tyendinaga, Akwasasne)

3

Élaborer un espace web destiné aux perspectives autochtones intégré au site CEPEO qui suscitera la fierté autochtone, témoignera de sa vitalité et intégrera le processus d'auto-identification des élèves.

Cadran de consultation



Axe 3 - Accroître l'engagement et la sensibilisation

[Cliquez ici pour remplir le formulaire](#)

028

AXE 4

UTILISATION DES DONNÉES POUR SOUTENIR LE RENDEMENT DES ÉLÈVES

Zones d'impact :

La participation,
L'apprentissage

→ **Le rendement**
→ **Le bien-être**

**des élèves des Premières
Nations, Métis et Inuit.**

PRIORITÉS D'ACTION CEPEO 2021-2022

1

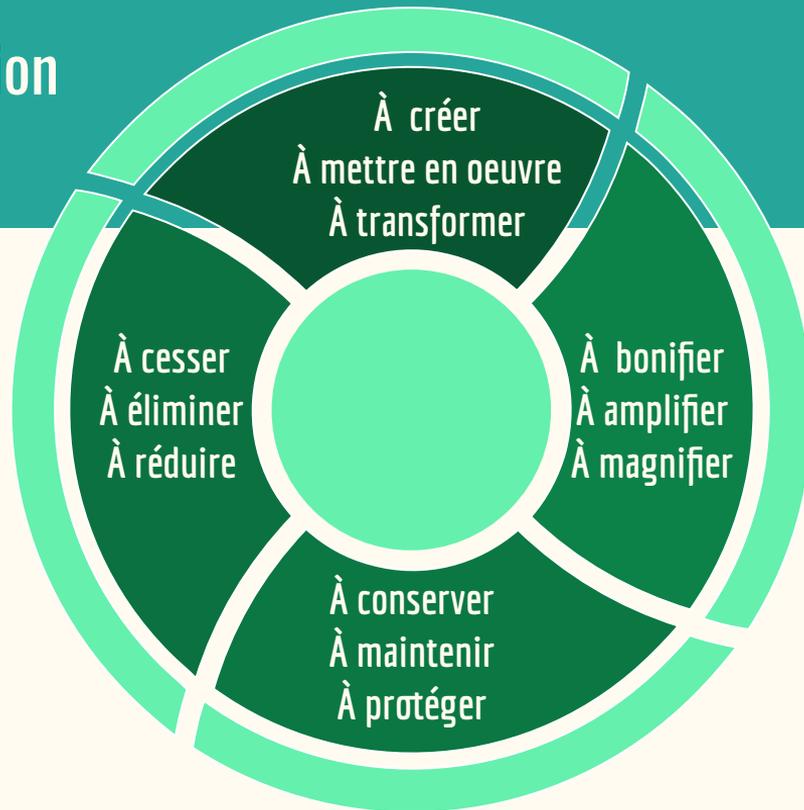
Participer activement à la mise en oeuvre de la collecte de données sociodémographiques sous la lentille des perspectives autochtones.

2

Améliorer la visibilité et l'accessibilité du processus d'auto-identification des élèves autochtones par la réalisation d'une campagne de sensibilisation

- Création d'une page Web Perspectives et réalités autochtones
- Rédaction d'un formulaire d'auto-identification disponible en tout temps sur la page web CEPEO et sur les sites des écoles
- Intégrer la fierté de l'auto-identification à l'intérieur de la campagne Portes ouvertes CEPEO 2022

Cadran de consultation



Axe 4 - Utilisation des données pour soutenir le rendement de l'élève

[Cliquez ici pour remplir le formulaire](#)

Priorités d'action 2021-2022

Éducation autochtone





DESTINATAIRES : Membres du Comité de l'éducation autochtone

EXPÉDITRICE : Sylvie C.R. Tremblay
Directrice de l'éducation et secrétaire-trésorière

PRÉPARÉ PAR : Amine H. Aïdouni
Surintendant de l'éducation

Régine Legault-Bouchard
Directrice intérimaire, SCDEC

Guy Larocque
Gestionnaire, marketing et communications, SCDEC

OBJET : Fêtes religieuses et bonification du programme de journées systémiques

MISE EN CONTEXTE

Dans le cadre de son programme des Journées systémiques, le CEPEO souhaite proposer l'ajout des plus importantes fêtes religieuses et des moments les plus importants de l'année associés aux pratiques religieuses des grandes confessions.

RÉSULTAT ANTICIPÉ

Obtenir la rétroaction des membres du Comité de l'éducation autochtone (CEDAU) sur l'ajout des dates importantes des calendriers des grandes religions du monde aux communications systémiques du Conseil.

ÉTAT DE LA QUESTION

Les communautés scolaires du CEPEO continuent à se diversifier, en concordance avec ses valeurs de pluralisme et l'évolution démographique du Canada, de l'Ontario et du territoire du CEPEO.

Bien que le CEPEO soit, et demeure, non-confessionnel et public, il est proposé d'incorporer dans son programme des Journées systémiques, le passage des dates importantes des calendriers des grandes religions du monde, par respect envers les différentes communautés qui composent le CEPEO et par souci d'inclusion.

Il est recommandé de s'en tenir aux religions pour lesquelles est recensé au minimum 1 % de la population canadienne / ontarienne, ce qui donne 6 grandes religions. Pour chacune, il serait judicieux de marquer le passage des plus grandes fêtes ou moments de l'année, jusqu'à concurrence de cinq par année, par le biais d'affichages dans les médias sociaux du CEPEO et sur Connexité, l'intranet des employés.

De plus, il sera demandé à l'ensemble du CEPEO de tenir compte, dans la planification d'activités, de ces fêtes religieuses et grands moments des calendriers religieux des grandes confessions.

RECOMMANDATION

QUE soit reçu le rapport SUR22-08 portant sur les fêtes religieuses et la bonification du programme de journées systémiques, présenté à la réunion du Comité de l'éducation autochtone du 18 janvier 2022.

ANNEXES

- Fêtes religieuses et bonification du programme de journées systémiques
- Proposition de fêtes religieuses

excellence

bienveillance

pluralisme

innovation



Consultation sur l'ajout d'un volet « Fêtes religieuses » au programme de Journées systémiques

Service des communications,
du développement et de l'engagement communautaires
Automne 2021 / hiver 2022

Fêtes religieuses et journées systémiques

Objectifs :

- Ajouter au programme de Journées systémiques un volet « Fêtes religieuses »

Principes directeurs :

- Neutralité (pas de favoritisme)
- Objectivité (critères équitables)
- Inclusion



Fêtes religieuses et journées systémiques

Mise en contexte :

- Depuis plusieurs années, nous marquons des moments importants du calendrier civil
- Plusieurs volets se sont définis ou ajoutés au fil du temps tels que les volets suivants :
 - Autochtones
 - Santé et bien-être
 - Diversité
 - Fêtes civiles
 - Écologie
 - Autre (Halloween par ex.)
 - Éducation



Fêtes religieuses et journées systémiques

Critères :

- Religions pour lesquelles on a recensé au minimum 1 % de la population canadienne/ontarienne :
 - Christianisme (65,5 %)
 - Islam (4,6 %)
 - Hindouisme (2,9 %)
 - Judaïsme (1,6 %),
 - Sikhisme (1,4 %)
 - Bouddhisme (1,3 %)
- Jusqu'à concurrence de cinq itérations par année par confession admissible



Fêtes religieuses et journées systémiques

Comment :

- Affichages dans nos médias sociaux et sur Connexité (intranet des employés)
- Affichages = une image en rapport avec le thème de notre campagne de visibilité accompagnée d'un court message sur les Médias Sociaux et d'un court texte explicatif sur Connexité
- Messages et images validés par des fidèles des confessions admises



Fêtes religieuses et journées systémiques

Mise en valeur du projet, et explication de la démarche, en contexte

- Page web dans la section « Plan stratégique »
- Dans le cadre de nos valeurs (pluralisme), présenter les paramètres de notre démarche et inviter les gens à nous communiquer leurs suggestions/feedback



Fêtes religieuses et journées systémiques

Consultations :

- Des fidèles de religions admissibles ont été consultés à propos des moments qui ont été retenus
- Nous avons consulté notre commissaire à l'équité et en droits de la personne
- Nous consultons présentement plusieurs comités (CPP, CCEDP et CEDAU)
- Par la suite, nous consulterons des organismes associatifs et représentatifs de la communauté



Fêtes religieuses et journées systémiques

Consultations (suite) :

- Un sondage (Google Form) sera envoyé aux organismes consultés reprenant les mêmes questions que nous allons vous poser à l'instant, par le même moyen.
- Par la suite, une fois le volet lancé :
 - Les gens pourront réagir à nos affichages sur médias sociaux. Ceux-ci renverront les internautes à notre page web explicative.
 - La page web explicative permettra aux internautes de nous faire connaître leurs réactions.



Fêtes religieuses et journées systémiques

Question :

- Êtes-vous satisfait de la démarche ?
 - Critère objectif (1 % de la population canadienne)
 - Limite (5 itérations par année par confession)
 - Méthode d'affichage (sobre, simple et uniforme)

Lien vers le sondage [Google Form](#) pour recueillir les commentaires



Fêtes religieuses et journées systémiques

**Au nom du CEPEO et du Service des communications,
du développement et de l'engagement communautaires**

Merci beaucoup !

Pour tout autre suggestion, commentaire ou recommandation, vous pouvez communiquer avec Guy Larocque à guy.larocque@cepeo.on.ca.





Voici quelles sont les principales journées du calendrier annuel de ces grandes religions que nous proposons d'incorporer dans notre programme de Journées systémiques :

- **Bouddhisme/Confucianisme**

- **Nouvel An chinois.** Le calendrier chinois étant un calendrier luni-solaire, la date du Nouvel An chinois dans le calendrier grégorien varie d'une année sur l'autre, mais tombe toujours entre le 21 janvier et le 19 février. Dure deux semaines.
 - 1er février 2022
- **Māgha Pūjā** (également écrit Makha Bucha Day) est le deuxième festival bouddhiste le plus important, célébré le jour de la pleine lune du troisième mois lunaire au Cambodge, au Laos, en Thaïlande, au Sri Lanka, et le jour de la pleine lune de Tabaung en Birmanie. Il célèbre un rassemblement qui s'est tenu entre le Bouddha et 1 250 de ses premiers disciples, qui, selon la tradition, a précédé la coutume de la récitation périodique de la discipline par les moines.
 - 26 février 2021
 - 16 février 2022
- **Vesak.** Naissance de Bouddha. C'est le plus important festival bouddhiste.
 - 6 mai 2022

- **Christianisme.** Le calendrier chrétien est basé sur le calendrier grégorien, mais retient par moment des traditions de calendrier lunaire plus anciennes.

- **Noël**
 - 25 décembre. Fête de la naissance de Jésus, fils de Dieu.
- **Vendredi Saint.** Commémoration de la Passion du Christ-Montée au calvaire et Crucifixion.
 - 15 avril 2022
- **Pâques.** C'est la fête la plus importante du christianisme. Elle commémore la résurrection de Jésus, que le Nouveau Testament situe le surlendemain de la Passion, c'est-à-dire le « troisième jour. »
 - La date de Pâques est fixée au premier dimanche après la première pleine lune qui suit le 21 mars, donc au plus tôt le 22 mars, si la pleine lune tombe le soir du 21, et au plus tard le 25 avril. Il ne s'agit pas de la lune scientifiquement observée, mais d'une lune dite ecclésiastique. ■ 17 avril 2022

- **Christianisme orthodoxe.** Très près du catholicisme à bien des égards, la grande majorité des orthodoxes (notamment l'Église orthodoxe russe) a conservé le calendrier "julien" (introduit par Jules César), qui compte actuellement 13 jours d'écart par rapport au calendrier occidental "grégorien" (instauré par le pape Grégoire XIII au XVI^e siècle) qui est devenu le calendrier civil.

- **Noël**

- 7 janvier, 2022
- **Vendredi Saint**
 - 22 avril, 2022
- **Pâques**
 - 24 avril, 2022
- **Hindouisme.** Le calendrier hindou est un calendrier luni-solaire qui a subi des modifications géographiques : quelques États indiens ont leur propre version et le Pakistan l'appelle le calendrier *desi* ou natif.
 - **Navaratri / Durga Puja and Dussehra.** Fête qui célèbre durant neuf nuits et dix jours des formes diverses de la Shakti, l'Énergie féminine divine, principalement la déesse Durga. Dans le nord de l'Inde, Dussehra est combiné avec Navratri et toute la période de dix jours est connue sous le nom de Navratri. La bataille entre Rama et Ravana aurait duré 10 jours ; ainsi, Navratri est célébré pendant 10 jours et le dernier jour, le jour de la victoire de Rama, est célébré de la manière la plus extravagante. Pendant les 10 jours du festival, la victoire de Rama et les différentes déesses hindoues sont célébrées.
 - 7-15 octobre 2021
 - 27 septembre-5 octobre 2022
 - **Diwali.** Fête des lumières, indissociable de la grande fête de Dussehra qui a lieu 20 jours avant. Les festivités durent cinq jours.
 - 4 novembre 2021
 - 24 octobre 2022
 - **Janmashtami.** Anniversaire de naissance de Krishna.
 - 19 août 2022
 - **Holi.** Festival des couleurs signifiant l'arrivée du printemps.
 - 19 mars 2022
 - **Ganesh Chaturthi.** Fête de Ganesh. Le Seigneur Ganesh - déité à tête d'éléphant, fils de Shiva et de Parvati, est vénéré en cette occasion. Cette fête importante est célébrée dans les communautés indiennes partout dans le monde.
 - 31 août 2022
- **Islam.** Le calendrier islamique diffère du calendrier grégorien. C'est un calendrier lunaire. Les dates fixes dans le calendrier islamique changent d'année en année dans le calendrier grégorien.
 - **Ramadan.** Pas une fête religieuse au sens propre, le mois de ramadan est un mois sacré qui marque le début de la révélation du Coran au prophète Mohammed--au neuvième mois du calendrier lunaire. C'est aussi une obligation religieuse qui vise à purifier son esprit et son corps et à mieux comprendre le sort des plus pauvres qui ont faim.
 - 2 avril au 2 mai 2022
 - **Aïd el-Fitr.** Fête de clôture du Ramadan
 - 3 mai 2022

- **Aïd el-Kébir.** Fête du sacrifice
 - Célébrée le 10 dhû al-hijja (12ème mois du calendrier hégirien), qui est aussi le point culminant du pèlerinage à La Mecque. Cette fête commémore le sacrifice par Abraham d'un bélier, dont Dieu a décidé qu'il compensait le sacrifice qu'Abraham projetait de son fils. Cette célébration dure quelques jours et cette durée varie selon les pays.
 - 10 juillet 2022

- **Al Mawlid.** Commémoration de la naissance du grand prophète de l'Islam Mahomet.
 - 19 octobre 2021
 - 8 octobre 2022

- **Ra's as-Sana ou L'Hégire.** Le 1er muharram marque l'exil du Prophète Muhammad de La Mecque à Yathrib (Médine) en septembre 622. Cet événement historique sera choisi ultérieurement comme le 1er jour du calendrier musulman.
 - 30 juillet 2022

- **Judaïsme.** Le calendrier juif diffère du calendrier grégorien. C'est un calendrier luni-solaire--soit une année solaire et mois lunaire. Les dates fixes dans le calendrier juif changent d'année en année dans le calendrier grégorien.
 - **Roch Hachana.** Début du Nouvel An juif. Considérée dans la tradition rabbinique comme le jour du jugement de l'humanité, elle inaugure une période de dix jours de pénitence dans l'attente du grand pardon accordé aux repentants.
 - Au moment des récoltes. Cette fête dure deux jours.
 - 26-27 septembre 2022

 - **Yom Kippour.** Jour du grand pardon, conclusion du Nouvel An.
 - 5 octobre 2022

 - **Hanouka.** Fête des lumières. Cette fête dure 8 jours.
 - 28 novembre le soir au 6 décembre 2021
 - 18 décembre le soir au 26 décembre 2022

 - **Pessa'h.** Pâque juive. En souvenir de l'Exode d'Égypte. Dure une semaine.
 - 15-23 avril 2022

- **Sikhisme.** Le calendrier Sikh est très proche du calendrier grégorien.
 - **Guru Gobind Singh Jayanti (or Parkash Utsav Dasveh Padshah).** Célébration de la naissance de la 10e lumière divine, ou connaissance divine. Elle commémore la naissance de Guru Gobind Singh, le dixième gourou sikh. La fête est l'un des événements les plus importants des sikhs.
 - January 9, 2022

 - **Magi-Lohri.**¹ Pour les sikhs, il s'agit d'un rassemblement communautaire pour commémorer le martyre de quarante sikhs qui après avoir abandonné le dixième et dernier gourou humain du sikhisme, l'on rejoint en combattant l'armée de l'empire moghol en 1705. Les sikhs font un pèlerinage sur le site de la guerre et se baignent dans les réservoirs d'eau sacrée de Muktsa.

■ 14 janvier 2022

- **Vaisakhi.** Également prononcé Baisakhi, marque le premier jour du mois de Vaisakha et est généralement célébré chaque année le 13 ou le 14 avril comme le nouvel an solaire. C'est aussi une fête des moissons au Penjab. ■ 14 avril 2022

- **Guru Granth.** Ce jour célèbre la transmission du gourou aux saintes écritures par le gourou Gobind Singh Ji (10e gourou), désormais connu sous le nom de gourou Granth Sahib. Le Guru Granth Sahib, composé de 1430 pages d'hymnes, préside le lieu le plus important et fait briller la lumière de la Vérité à tous les Sikhs ou dévots qui la recherchent.
 - 20 octobre 2021
 - 20 octobre 2022

- **Guru Nanak GURPURAB JAYANTI.** Guru Nanak Dev Ji GURPURAB, également connu sous le nom de Prakash Utsav de Guru Nanak et Guru Nanak Dev Ji Jayanti, célèbre la naissance du premier gourou sikh, Guru Nanak. L'un des gourous sikhs les plus célèbres et le fondateur du sikhisme, Guru Nanak Dev est très vénéré par la communauté sikh.
 - 19 novembre 2021
 - 8 novembre 2022

¹ Les festivités associées à Maghi (précédé par Lohri) au Pendjab sont populaires parmi les hindous et les sikhs, et connues sous divers noms : Makar Sankranti dans plusieurs régions de l'Inde, Magh Bihu en Assam, Haryana et Himachal Pradesh, Sukarat en Inde centrale, Pongal au Tamil Nadu, Uttarayan en Gujarat, Uttarakhand et Uttar Pradesh, Ghughuti en Uttarakhand, Makara Sankranti en Odisha, Karnataka, Maharashtra, Goa, Bengale occidental, etc. Cependant, le sens de la fête change beaucoup selon les régions, de même que la nature des célébrations. L'élément unificateur (et très ancien d'ailleurs) est qu'on fête le passage du solstice d'hiver et le retour éventuel de l'été. Chez les hindous on fête le dieu solaire à cette occasion.



DESTINATAIRES : Membres du Comité de l'éducation autochtone

EXPÉDITRICE : Sylvie C.R. Tremblay
Directrice de l'éducation et secrétaire-trésorière

PRÉPARÉ PAR : A.H. Aïdouni
Surintendant de l'éducation

OBJET : Nomination de membres externes au Comité de l'éducation autochtone

MISE EN CONTEXTE

Conformément à la politique ADC19 Règles de procédure, le Conseil comble, à la réunion annuelle d'organisation, les postes vacants de membres externes aux comités statutaires et permanents.

Malgré les meilleurs efforts déployés, certains postes demeuraient vacants au 2 décembre 2021, date de la plus récente réunion annuelle d'organisation du Conseil.

RÉSULTAT ANTICIPÉ

Adopter la nomination de nouveaux membres externes.

ÉTAT DE LA QUESTION

La gestion a procédé au recrutement des membres suivants, dont la nomination est soumise au Comité pour recommandation au Conseil :

Poste	Candidat(e)
Parents de la communauté autochtone	Michelle O'Bonsawin Catherine Sauvé
Élèves autochtones	Violet Henry Yanick Robichaud

RECOMMANDATION DE LA GESTION

La gestion confirme que les nominations sont conformes au cadre réglementaire applicable et recommande l'adoption des nominations.

INCIDENCES FINANCIÈRES

Sans objet

RECOMMANDATIONS

QUE soit reçu le rapport SUR22-05 portant sur la nomination de membres externes au Comité de l'éducation autochtone, présenté à la réunion du Comité de l'éducation autochtone du 18 janvier 2022.

QUE soient nommés Michelle O'Bonsawin, Catherine Sauvé, Violet Henry et Yanick Robichaud au Comité de l'éducation autochtone jusqu'à la prochaine réunion annuelle d'organisation du Conseil, tel que proposé à la réunion du Comité de l'éducation autochtone du 18 janvier 2022.



DESTINATAIRES :	Membres du Comité de l'éducation autochtone
EXPÉDITRICE :	Sylvie C.R. Tremblay Directrice de l'éducation et secrétaire-trésorière
PRÉPARÉ PAR :	A.H. Aïdouni Surintendant de l'éducation
OBJET :	Nomination d'un représentant du Comité de l'éducation autochtone au Comité consultatif en équité et droits de la personne

MISE EN CONTEXTE

Conformément à la membriété du Comité consultatif en équité et droits de la personne (CCEDP), un membre du Comité de l'éducation autochtone (CEDAU) doit y être nommé annuellement à titre de membre observateur.

RÉSULTAT ANTICIPÉ

Nommer un membre représentant le CEDAU au CCEDP.

ÉTAT DE LA QUESTION

Un membre du CEDAU est appelé à siéger au CCEDP à titre de membre observateur. Le mandat du CCEDP est le suivant :

- servir de point de contact et de lieu de dialogue entre les parties prenantes dans le but d'identifier et d'adresser les barrières systémiques qui peuvent entraver la réussite, le bien-être et le plein épanouissement des élèves et du personnel;
- signaler des besoins et des enjeux en matière d'équité et de droits de la personne au CEPEO;
- identifier les questions qui touchent les priorités du Conseil en matière d'équité et de droits de la personne au CEPEO;
- recommander au Conseil les mesures qu'il juge appropriées dans le but de mettre en valeur la diversité et d'améliorer ses politiques, procédures, programmes et pratiques en employant un prisme d'équité dans le respect des lois applicables et des conventions collectives en place.
- offrir des recommandations et des rétroactions visant à améliorer l'efficacité des mesures d'équité, d'accessibilité, d'inclusion et d'anti-oppression entreprises au CEPEO;

- parrainer des actions à l'appui de l'évolution de la culture organisationnelle du CEPEO et de ses partenaires en matière de diversité, d'équité, d'accessibilité, d'inclusion et d'anti-oppression, dont des rencontres de dialogues et de co-apprentissages.

INCIDENCES FINANCIÈRES

Sans objet

RECOMMANDATIONS

QUE soit reçu le rapport SUR 22-09 portant sur la nomination d'un représentant du Comité de l'éducation autochtone au Comité consultatif en équité et droits de la personne, présenté à la réunion du CEDAU du 18 janvier 2022.

QUE soit nommé _____ représentant du CEDAU au Comité consultatif en équité et droits de la personne jusqu'à la prochaine réunion annuelle d'organisation du Conseil.